

Politique d'inclusion Erasmus+

Notre engagement

Notre établissement s'engage pleinement à garantir l'égalité des chances et l'accessibilité du programme Erasmus+ à tous les participants, quels que soient leurs besoins spécifiques ou leur situation personnelle. L'inclusion est au cœur de notre approche de la mobilité internationale.

Publics concernés par les mesures d'inclusion

Nous accompagnons prioritairement les participants présentant :

- **Des handicaps physiques, sensoriels, cognitifs ou psychiques** (reconnus ou non par la MDPH)
 - **Des troubles de l'apprentissage** (dyslexie, dyspraxie, TDAH, troubles du spectre autistique...)
 - **Des problèmes de santé chroniques ou de longue durée**
 - **Des obstacles économiques** (boursiers, bénéficiaires de minima sociaux, situations financières précaires)
 - **Des obstacles géographiques** (zones rurales, quartiers prioritaires, régions ultrapériphériques)
 - **Des obstacles sociaux** (primo-arrivants, réfugiés, jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, aidants familiaux, parents isolés)
 - **Des obstacles liés au parcours éducatif** (décrochage scolaire, faible niveau de qualification)
-

Critères et mesures appliqués

Accessibilité de l'information

- Communication sur Erasmus+ dans des formats accessibles (documents adaptés, sous-titrage, versions simplifiées)
- Sessions d'information dédiées aux publics à besoins spécifiques
- Accompagnement individualisé dès la phase de candidature

Soutien financier renforcé

- **Complément inclusion** : financement supplémentaire pour couvrir les surcoûts liés au handicap ou aux besoins spécifiques (accompagnateur, équipements adaptés, transports spécialisés, soins médicaux, hébergement adapté)
- Aide à la constitution des dossiers de demande de financement complémentaire
- Avance sur bourse possible pour les participants en difficulté financière

Accompagnement personnalisé

- Désignation d'un **référént inclusion** au sein de l'établissement
- Entretien individuel pour identifier les besoins et adapter le projet de mobilité
- Liaison avec les structures partenaires à l'étranger pour garantir la continuité de l'accompagnement
- Préparation linguistique, interculturelle et pratique adaptée

Aménagements de la mobilité

- Adaptation de la durée, du format ou des modalités de la mobilité selon les besoins
- Possibilité de mobilités hybrides (combinant périodes physiques et virtuelles)
- Recherche de logements accessibles et adaptés
- Coordination avec les services de santé et d'accompagnement du pays d'accueil

Suivi et retour d'expérience

- Suivi renforcé pendant toute la durée de la mobilité
- Point de contact d'urgence disponible
- Bilan individualisé au retour pour valoriser l'expérience et identifier les axes d'amélioration

Engagement de non-discrimination

Notre Campus garantit l'absence de toute discrimination fondée sur le sexe, l'origine, la religion, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre dans l'accès au programme Erasmus+ et dans l'ensemble des procédures de sélection et d'accompagnement.

Contact

Pour toute question relative à l'inclusion ou pour signaler un besoin spécifique :

Référént·e inclusion Erasmus+  ri@stjolorient.fr  +33(0)297373799]
